

Communiqué de presse :
Désaffectation de l'église du Saint-Sépulcre et Saint-Paul à Nivelles

Le cardinal Jozef De Kesel, archevêque de Malines-Bruxelles, et son Conseil épiscopal ont initié le processus canonique de désaffectation de l'église du Saint-Sépulcre et Saint-Paul à Nivelles.

Cette décision fait suite à un processus de plusieurs années de concertation et de réflexion dont les conclusions sont :

- l'église du Saint-Sépulcre et Saint-Paul est fermée depuis 2019 pour des raisons de sécurité. Le coût des travaux de réfection et de sécurisation est estimé à plus de 2 millions d'euros, d'après le rapport du bureau d'architectes mandaté par la Fabrique d'église à la demande de l'archevêché ;
- la Fabrique d'église ne dispose pas de montants suffisants pour assurer ces travaux ;
- la ville de Nivelles ne souhaite pas investir un tel montant dans pareils travaux (décision du Conseil communal du 30 mars 2020) ;
- les efforts de l'association *Les Amis du SPLUC* n'ont pas permis d'apporter à la Fabrique d'église une solution financière pérenne ;
- les responsables pastoraux sont bien conscients de l'attachement des paroissiens à leur église. Dès la fermeture de celle-ci, ils ont veillé à assurer la continuité des services pastoraux en intégrant les paroissiens au sein de la vie chrétienne du centre de Nivelles – ce qui sera évidemment poursuivi.

Le droit canonique (article 1.222 § 1) indique : « *Si une église ne peut en aucune manière servir au culte divin et qu'il n'est pas possible de la réparer, elle peut être réduite par l'évêque diocésain à un usage profane qui ne soit pas inconvenant* ».

La Fabrique d'église pourra donc entamer le processus de réaffectation de l'édifice en veillant aux aspects suivants :

- maintien de l'architecture globale du bâtiment,
- maintien ou réemploi de quelques vitraux emblématiques de l'église (rosaces),
- usage respectueux du bâtiment
- intégration dans le paysage local.

Mgr Jean-Luc Hudsyn, évêque auxiliaire pour le Brabant wallon
M. l'abbé Albert-Marie Demoitié, doyen de Nivelles
M. Patrick du Bois, délégué épiscopal pour le Temporel de l'archevêché de Malines-Bruxelles

Personne de contact : M. Laurent Temmerman, du Service des Fabriques d'église de l'archevêché de Malines-Bruxelles – laurent.temmerman@diomb.be – 0472 61 99 49